5 conseils pour bien protéger sa vie privée sur internet – Le Parisien

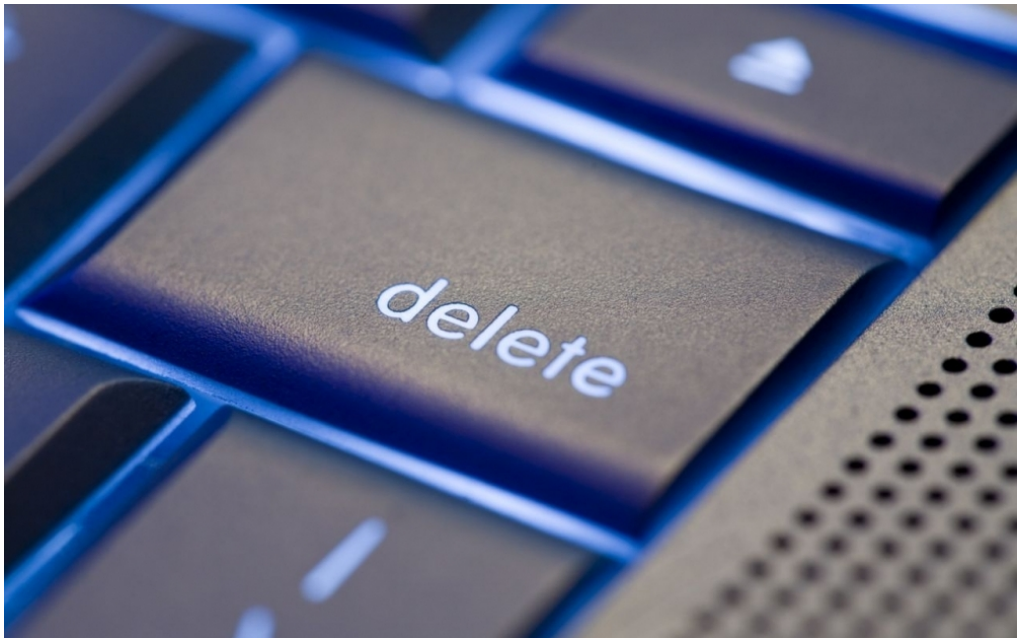

5 conseils pour bien protéger sa vie privée sur internet

Dès lors qu'il s'agit de ses données personnelles, on n'est jamais trop prudent sur internet. Voici donc quelques règles de base à connaitre afin de protéger ses données personnelles partagées ou non en ligne.

Privilégier la double authentification
Les comptes les plus importants, les mail et profils sur les réseaux sociaux, doivent absolument faire l'objet d'une double authentification. Cela signifie qu'ils nécessitent une validation par SMS ou e-mail en plus du traditionnel mot de passe. Le deuxième avantage de la double authentification, c'est qu'elle prévient en cas d'intrusion. Il est alors temps de renouveler son mot de passe.

Bien choisir ses mots de passe
Il est toujours étonnant de constater qu'en 2016 beaucoup d'internautes continuent d'utiliser « 123456 » ou « password » comme mot de passe sur Internet. L'idéal est en fait de trouver idéalement une suite de lettres, chiffres et symboles assez complexe, mais au final facile à retenir par un moyen mnémotechnique comme les premières lettres de chaque mot d'une phrase ou d'un titre de chanson. Enfin, et c'est très important, il convient de ne surtout jamais utiliser deux fois le même mot de passe et de tous les changer régulièrement, une fois par trimestre, par exemple.

Utiliser une messagerie cryptée
Les adeptes de messageries qui ne souhaitent pas que leurs échanges puissent être interceptés voire même exploités peuvent profiter d'applications proposant de crypter automatiquement leurs communications. C'est notamment le cas de WhatsApp ou de Signal, pour citer les plus populaires. Cela ne signifie pas en revanche que les utilisateurs sont anonymes, juste que leurs communications ne peuvent pas être décryptées.

Naviguer incognito
Même si la plupart des navigateurs proposent aujourd'hui un mode de navigation dit « privé », celui-ci ne garantit pas pour autant l'anonymat, l'adresse IP liée à la connexion internet pouvant toujours être reconnue par les sites visités. Pour naviguer réellement incognito, mieux vaut donc privilégier une solution alternative comme Tor, basé sur le réseau décentralisé et anonyme du même nom, lequel permet en principe d'être totalement intraçable sur le Web.

Chiffrer les données sur son disque dur
Il faut savoir qu'il est possible de prendre possession d'un ordinateur à distance. C'est pourquoi il est vivement recommandé de protéger toutes ses données stockées sur disque dur en les chiffrant. Pour cela, il suffit de profiter des outils mis en place par Microsoft pour Windows (BitLocker) et Apple pour macOS (FileVault). Dans le même esprit, mieux vaut aussi masquer sa Webcam car il est possible de l'exploiter à distance et ainsi d'être observé sans s'en rendre compte. Même Mark Zuckerberg, le patron de Facebook, prend cette précaution !

Original de l'article mis en page : 5 conseils pour bien protéger sa vie privée sur internet – Le Parisien

---

Notre métier : Nous réalisons des audits sécurité, nous vous apprenons comment vous protéger des pirates informatiques et vous aidons à vous mettre en conformité avec le règlement Européen sur la protection des données personnelles. Audits sécurité, animations de formations en cybercriminalité et accompagnement à la mise en conformité avec le règlement sur la protection des données personnelles.. (Autorisation de la Direction du travail de l'Emploi et de la Formation Professionnelle n°93 84 03041 84)
Denis JACOPINI réalise des audits et anime dans toute le France et à l'étranger des conférences, des tables rondes et des formations pour sensibiliser les décideurs et les utilisateurs aux risques liés à la Cybercriminalité et à la protection de leurs données personnelles (Mise en Place d'un Correspondant Informatique et Libertés (CIL) dans votre établissement.
Plus d'informations sur : https://www.lenetexpert.fr/formations-cybercriminalite-protection-des-donnees-personnelles

---

Denis JACOPINI est Expert Informatique assermenté spécialisé en cybercriminalité et en protection des données personnelles.

- Expertises techniques (virus, espions, piratages, fraudes, arnaques Internet...) et judiciaires (investigations téléphones, disques durs, e-mails, contentieux, détournements de clientèle...) ;
- Expertises de systèmes de vote électronique ;
- Formations et conférences en cybercriminalité ;
- Formation de C.I.L. (Correspondants Informatique et Libertés) ;
- Accompagnement à la mise en conformité CNIL de votre établissement.

Le Net Expert INFORMATIQUE
Consultant en Cybercriminalité et en Protection des Données Personnelles

Contactez-nous

Réagissez à cet article

Original de l’article mis en page : 5 conseils pour bien protéger sa vie privée sur internet – Le Parisien